



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
M. Vanessa LAMBERT
vanessa.lambert@manche.gouv.fr

Le Préfet

à

Messieurs les Ministres,
Madame la Députée, Messieurs les Députés,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,
Messieurs les Présidents d'EPCI,
Messieurs les Présidents des associations des maires
de la Manche,
Mesdames et Messieurs les Maires,

En communication à Mesdames et Monsieur
les sous-préfets

Saint-Lô, le 21 juin 2021.

Objet : acheminement de la propagande électorales – 2nd tour.

des dysfonctionnements importants liés à la qualité de la mise sous pli et de l'acheminement de la propagande électorale du premier tour ont été constatés lors de ces dernières semaines et plus particulièrement ces derniers jours de la part du nouveau prestataire ADREXO qui dessert une partie du territoire national.

Si des dispositions ont été prises après chaque signalement pour apporter les réponses utiles, il est nécessaire de s'assurer, en vue du 2ème tour de scrutin, que les garanties pourront être apportées au regard des difficultés constatées.

Il est normal que les élus des territoires, qu'ils soient candidats ou non, disposent des informations utiles à ce titre.

Pour cela, dans le département e la Manche, les mesures suivantes sont mises en place dès le 21 juin :

- ADREXO sera rencontrée dès ce soir (comme cela a été fait à différentes reprises avant le 1er tour) afin de demander des explications concernant les opérations du 1er tour et de rendre compte quotidiennement des opérations de préparation du second tour ;

- une supervision de la mise sous pli sera assurée par la préfecture ;

- une cellule opérationnelle de suivi de la distribution de la propagande électorale sur tout le ressort départemental est activée à la préfecture et placée auprès du secrétaire général, elle fera le lien entre les élus et les prestataires ;

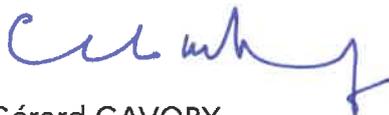
- il sera donné suite directement et dans les délais les plus brefs aux signalements qui seront adressés à cette cellule (mél : pref-propagande2021@manche.gouv.fr ; tél. : .02.33.75.46.52), notamment par les élus et les candidats, pour que les correctifs nécessaires soient définis et mis en œuvre localement au maximum sous 24 heures et en tout état de cause à la plus prochaine tournée de distribution ;

- les élus concernés auront accès à ce dispositif pour recueillir leurs signalements et être informés personnellement et de manière extrêmement rapide des suites qui leur sont réservées.

Le dispositif national de suivi des scrutins sera lui-même renforcé pour accompagner la bonne mise en œuvre de ces mesures.

Les services de la préfecture sont à votre disposition afin de gérer dans de bonnes conditions cette question jusqu'à la tenue du second tour le dimanche 27 juin.

Le Préfet de la Manche

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gérard GAVORY', written over a white background.

Gérard GAVORY